

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Article 1 — Objet et champ d'application

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) régissent la vente de la licence d'utilisation du logiciel DevisArti, logiciel professionnel de gestion de devis et de suivi commercial destiné aux artisans du BTP, édité par DEVISARTI SASU, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Bourg-en-Bresse sous le numéro SIREN 107 578 841, dont le siège social est situé 159 chemin de la Ville Haute, 01120 MONTLUEL (ci-après "DevisArti" ou "l'Éditeur").

DevisArti est un service exclusivement réservé aux professionnels agissant dans le cadre de leur activité d'artisan du BTP. Il n'est pas destiné aux consommateurs au sens du Code de la consommation.

Au moment de la commande, le Client doit expressément déclarer et cocher la mention suivante :

"J'atteste acheter DevisArti dans le cadre de mon activité professionnelle d'artisan, et non à titre de consommateur."

Cette déclaration permet à DevisArti d'identifier la qualité professionnelle du Client et de déterminer le régime juridique applicable à la relation contractuelle.

Toute commande implique l'acceptation sans réserve des présentes CGV par le Client (ci-après "l'Artisan" ou "le Client").

Article 2 — Description du service et prix

DevisArti est un logiciel professionnel de gestion de devis destiné aux artisans du BTP, permettant notamment :

- la création de devis par dictée vocale ;
- la génération de documents PDF ;
- l'envoi de devis aux clients ;
- le suivi des relances.

Le logiciel est proposé selon un modèle de paiement unique, sans abonnement récurrent.

Le prix de la licence d'utilisation DevisArti est fixé à : 1 690 € par licence.

Conformément aux dispositions de l'article 293 B du Code général des impôts, la TVA n'est pas applicable.

Ce prix comprend :

- l'accès aux fonctionnalités disponibles au moment de l'achat ;
- les mises à jour fonctionnelles publiées par DevisArti ;
- les évolutions du logiciel proposées par l'Éditeur pendant la durée de disponibilité du service.

Les évolutions futures sont incluses sans facturation complémentaire, sauf ajout ultérieur de services ou fonctionnalités distincts faisant l'objet d'une offre spécifique.

Un barème dégressif s'applique pour l'achat de plusieurs licences par une même entreprise :

- 2 licences : remise de 5 % ;
- 3 licences : remise de 8 % ;
- au-delà : remise de 10 %.

Ce barème constitue une politique commerciale prédéfinie et non négociable. Aucune remise supplémentaire ou différente ne pourra être demandée ou accordée en dehors de ce cadre.

Article 3 — Essai gratuit

Avant tout achat, l'Artisan peut tester DevisArti gratuitement et sans engagement sur la création de 3 devis réels, en conditions réelles de chantier.

Au-delà de ces 3 devis, la création de nouveaux devis est bloquée jusqu'à l'achat de la licence.

Les 3 devis existants restent consultables, modifiables et renvoyables sans limitation de durée, sous réserve du maintien du service DevisArti et des conditions générales applicables.

Article 4 — Commande et paiement

La commande s'effectue directement depuis l'application, à l'issue de la période d'essai, et suppose l'acceptation de la déclaration de qualité professionnelle prévue à l'Article 1.

Le paiement est réalisé en une seule fois, par carte bancaire, via la plateforme de paiement sécurisée Stripe.

DevisArti n'a à aucun moment accès aux coordonnées bancaires complètes du Client.

Le paiement en plusieurs fois n'est pas proposé.

La licence est activée immédiatement après confirmation du paiement par Stripe, sans nécessiter de réinstallation de l'application.

Un email de confirmation d'achat est envoyé au Client, accompagné de la notice d'utilisation.

La licence achetée est strictement personnelle et non transférable.

Elle est concédée à l'Artisan nommément identifié lors de la commande et est destinée exclusivement aux besoins professionnels internes du Client.

Elle ne peut être cédée, revendue, sous-louée, mise à disposition d'un tiers ou transférée à un tiers, y compris en cas de cessation d'activité, sans accord écrit préalable de l'Éditeur.

Article 5 — Facturation

Une facture est émise pour chaque achat et transmise au Client par email, conformément aux obligations légales applicables en matière de facturation.

Article 6 — Propriété des données de l'Artisan et traitement des données personnelles

Les données saisies, importées ou générées par l'Artisan dans le cadre de l'utilisation de DevisArti, notamment les devis, informations relatives aux clients de l'Artisan, prestations, tarifs, bibliothèques de prix, éléments commerciaux et documents générés, restent sous le contrôle exclusif de l'Artisan.

DevisArti ne revendique aucun droit de propriété sur ces données et ne peut en aucun cas les céder, vendre, exploiter ou utiliser à des fins commerciales, publicitaires ou autres que celles strictement nécessaires à la fourniture du service.

6.1 — Données relatives à l'activité de l'Artisan

Pour les données personnelles relatives à l'Artisan lui-même (notamment données du compte utilisateur, coordonnées professionnelles, informations de facturation et données nécessaires à la gestion de la relation contractuelle), DEVISARTI SASU agit en qualité de responsable de traitement, conformément au Règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les traitements réalisés dans ce cadre sont décrits dans la Politique de confidentialité de DevisArti.

6.2 — Données relatives aux clients de l'Artisan

Lorsque l'Artisan saisit dans DevisArti des données personnelles concernant ses propres clients (notamment nom, prénom, adresse, numéro de téléphone, adresse électronique ou informations figurant dans les devis), l'Artisan demeure responsable de traitement de ces données au sens du RGPD.

Dans ce cadre, DEVISARTI SASU agit en qualité de sous-traitant au sens de l'article 28 du RGPD.

Les traitements réalisés par DevisArti pour le compte de l'Artisan sont strictement limités aux opérations nécessaires au fonctionnement du logiciel, notamment :

l'hébergement et le stockage sécurisé des données ;

- la création et la génération des devis ;
- la génération des documents associés ;
- l'envoi des devis aux destinataires désignés par l'Artisan ;
- l'envoi des relances paramétrées par l'Artisan ;
- les opérations techniques nécessaires à la disponibilité et à la sécurité du service.

DevisArti traite ces données uniquement sur instruction de l'Artisan et conformément aux dispositions du contrat de sous-traitance RGPD conclu entre les parties conformément à l'article 28 du RGPD.

DevisArti s'engage notamment à :

- ne pas utiliser les données des clients de l'Artisan pour son propre compte ;
- ne pas exploiter ces données à des fins commerciales ou publicitaires ;
- ne pas céder ou vendre ces données à des tiers ;
- ne pas accéder aux données pour des finalités autres que celles nécessaires au fonctionnement, à la maintenance et à la sécurité du service ;
- mettre en œuvre les mesures techniques et organisationnelles appropriées afin d'assurer leur confidentialité, leur intégrité et leur sécurité.

6.3 — Responsabilité de l'Artisan

L'Artisan demeure seul responsable :

- de la licéité de la collecte des données personnelles de ses propres clients ;
- de l'information de ses clients concernant l'utilisation de leurs données personnelles ;
- du respect de ses obligations au titre du RGPD et de toute réglementation applicable ;
- de l'exactitude, de la pertinence et de la mise à jour des informations saisies dans DevisArti.

L'Artisan s'engage notamment à ne saisir dans DevisArti que des données nécessaires à la réalisation de son activité professionnelle et à respecter les droits dont disposent ses propres clients conformément à la réglementation applicable.

L'utilisation de DevisArti ne transfère aucune responsabilité de traitement à DevisArti concernant les données collectées par l'Artisan auprès de ses propres clients.

6.4 — Restitution et suppression des données

L'Artisan peut demander la récupération de ses données dans les conditions prévues par la Politique de confidentialité de DevisArti et par les fonctionnalités disponibles dans l'application.

En cas de cessation définitive de l'utilisation du service, les données personnelles sont conservées puis supprimées conformément :

- aux règles prévues dans la Politique de confidentialité de DevisArti ;
- aux obligations légales applicables ;
- aux dispositions du contrat de sous-traitance RGPD conclu entre DevisArti et l'Artisan.

Lorsque la suppression des données intervient, DevisArti supprime les données concernées dans un délai raisonnable, sous réserve des obligations légales imposant leur conservation.

Article 7 — Droit de rétractation

DevisArti est proposé exclusivement aux professionnels agissant dans le cadre de leur activité professionnelle.

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, le droit légal de rétractation de quatorze (14) jours applicables aux consommateurs ne s'applique pas automatiquement aux contrats conclus entre professionnels.

Toutefois, conformément à l'article L221-3 du Code de la consommation, certaines dispositions protectrices peuvent être applicables aux professionnels lorsque les conditions légales sont réunies, notamment lorsque le professionnel emploie cinq salariés ou moins, que le contrat est conclu à distance ou hors établissement, et que son objet n'entre pas dans le champ de son activité principale.

Lorsque ces dispositions sont applicables, le Client dispose d'un délai de quatorze (14) jours à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation, sans avoir à justifier de motif ni à supporter de pénalité.

Le Client reconnaît avoir bénéficié, avant tout achat, d'une période d'essai gratuite lui permettant de tester DevisArti dans des conditions réelles d'utilisation.

Lorsque le Client demande l'activation immédiate de sa licence et l'accès au logiciel dès validation de la commande, il reconnaît que l'exécution du service peut débuter avant l'expiration du délai de rétractation, conformément aux dispositions légales applicables.

Toute demande de rétractation doit être adressée à : contact@devisarti.fr

En cas d'exercice valable du droit de rétractation, DevisArti procédera au remboursement des sommes versées conformément aux dispositions légales applicables.

Le présent article ne constitue pas une renonciation anticipée du Client aux droits qui lui seraient reconnus par des dispositions impératives applicables.

Article 8 — Garanties

DevisArti s'engage à fournir un logiciel conforme aux fonctionnalités décrites dans la documentation commerciale, sur le site devisarti.fr et dans la notice d'utilisation disponibles au moment de la commande.

Le Client reconnaît avoir bénéficié d'une période d'essai gratuite lui permettant de vérifier l'adéquation du logiciel avec ses besoins professionnels avant l'achat de la licence.

Compte tenu de cette période d'essai, aucun remboursement commercial ne pourra être demandé après activation de la licence, sauf application d'une disposition légale impérative ou engagement commercial spécifique expressément accepté par DevisArti.

DevisArti ne garantit toutefois pas que le logiciel répondra à l'ensemble des besoins spécifiques de chaque Artisan, ni que son utilisation entraînera automatiquement une amélioration de la performance commerciale ou financière de son activité.

L'Artisan demeure seul décisionnaire des devis transmis à ses propres clients et reste responsable de leur contenu avant envoi.

Article 9 — Responsabilité

DevisArti s'engage à mettre en œuvre les moyens raisonnables nécessaires afin d'assurer le bon fonctionnement du logiciel.

DevisArti ne saurait être tenu responsable des dommages indirects résultant de l'utilisation du logiciel, notamment en cas de perte commerciale, perte de chiffre d'affaires, perte d'opportunité ou préjudice d'image.

La responsabilité de DevisArti ne saurait notamment être engagée en cas :

- d'utilisation non conforme du logiciel par l'Artisan ;
- d'erreur, d'omission ou d'inexactitude dans les données saisies par l'Artisan ;
- d'absence de vérification des devis avant transmission aux clients finaux ;
- d'interruption temporaire du service liée à un prestataire technique tiers (hébergement, paiement, messagerie ou autre service externe).

L'Artisan reste seul responsable :

- de l'exactitude des informations figurant dans ses devis ;
- des tarifs appliqués ;
- des prestations proposées ;
- des mentions légales relatives à sa propre activité.

Article 10 — Force majeure

L'Éditeur ne pourra être tenu responsable de tout retard, interruption ou inexécution de tout ou partie de ses obligations lorsque ceux-ci résultent d'un événement échappant raisonnablement à son contrôle.

Sont notamment considérés comme des cas de force majeure, au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence applicable, les événements suivants :

- catastrophe naturelle ;
- incendie ;
- panne majeure des réseaux de télécommunication ou d'électricité ;
- cyberattaque ou incident de sécurité affectant les infrastructures techniques ;
- décision administrative ou réglementaire empêchant l'exécution du service ;
- indisponibilité prolongée imputable à un prestataire technique tiers indépendant de la volonté de DevisArti (notamment hébergeur, fournisseur de paiement, service d'envoi d'emails ou infrastructure technique).

En cas de survenance d'un tel événement, DevisArti informera le Client dans les meilleurs délais et mettra en œuvre les moyens raisonnables dont il dispose afin de limiter les conséquences de cette interruption.

Si l'événement de force majeure se prolonge au-delà d'une durée raisonnable rendant impossible la poursuite du service, DevisArti pourra prendre les mesures appropriées, y compris une interruption définitive du service, dans les conditions prévues aux présentes CGV.

Article 11 — Propriété intellectuelle

Le logiciel DevisArti, son architecture, son code source, ses développements, ses interfaces, ses éléments graphiques, ses bases de données, sa marque et plus généralement l'ensemble des éléments composant le logiciel demeurent la propriété exclusive de DEVISARTI SASU.

L'achat d'une licence d'utilisation ne constitue en aucun cas une vente ou un transfert de propriété intellectuelle.

La licence accordée au Client lui confère uniquement un droit d'utilisation du logiciel dans les conditions prévues aux présentes CGV.

Ce droit d'utilisation est :

- personnel ;
- non exclusif ;
- non transférable ;
- limité aux besoins professionnels internes du Client.

Le Client s'interdit notamment :

- de copier, reproduire ou modifier tout ou partie du logiciel ;
- de tenter d'accéder au code source ou aux éléments techniques non accessibles ;
- de procéder à une décompilation, désassemblage ou ingénierie inverse du logiciel, sauf dans les cas expressément autorisés par la loi ;
- de revendre, louer, sous-licencier ou mettre à disposition le logiciel auprès d'un tiers.

Toute utilisation non conforme pourra entraîner la suspension ou la résiliation de la licence dans les conditions prévues à l'article 12.

Article 12 — Durée et résiliation

La licence d'utilisation DevisArti est concédée pour une durée indéterminée à compter de son activation.

Le paiement effectué par le Client lui confère un droit personnel, non exclusif et non transférable d'utilisation du logiciel conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

L'accès au service est maintenu aussi longtemps que l'Éditeur assure la disponibilité du logiciel, sans engagement de durée minimale ni garantie de maintien perpétuel du service.

DevisArti se réserve la possibilité de faire évoluer, modifier ou interrompre certaines fonctionnalités du logiciel, notamment pour des raisons :

- techniques ;
- de sécurité ;
- d'évolution réglementaire ;
- d'amélioration du service ;
- de choix stratégique.

Ces évolutions ne pourront toutefois pas supprimer les fonctionnalités essentielles du logiciel sans motif légitime.

En cas d'arrêt définitif du service, DevisArti s'engage à informer les Clients dans un délai raisonnable et à permettre, dans la mesure du possible, la récupération des données conformément aux dispositions relatives à la protection des données personnelles.

L'Éditeur pourra suspendre ou résilier l'accès au logiciel en cas :

- d'utilisation frauduleuse ;
- de tentative d'accès non autorisé ;
- de violation grave des présentes CGV ;
- d'utilisation portant atteinte à la sécurité ou au fonctionnement du service ;
- de comportement susceptible de porter préjudice à DevisArti ou à ses autres utilisateurs.

Lorsque cela est possible, DevisArti informera préalablement le Client de la suspension envisagée et lui permettra de régulariser la situation.

Article 13 — Modification des CGV

Les CGV applicables à toute commande sont celles en vigueur à la date de la commande.

L'Éditeur se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales de Vente afin notamment de tenir compte des évolutions légales, réglementaires, techniques ou commerciales.

Les modifications ne seront pas applicables rétroactivement aux commandes déjà validées lorsque celles-ci auraient pour effet de réduire les droits essentiels du Client.

Les clients disposant déjà d'une licence active seront informés de toute modification substantielle affectant leurs droits, par email ou par tout moyen approprié, avant son entrée en vigueur.

Article 14 — Droit applicable et litiges

Les présentes Conditions Générales de Vente sont soumises au droit français.

En cas de difficulté ou de différend relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, les parties s'engagent à rechercher prioritairement une solution amiable.

Le Client peut contacter DevisArti à l'adresse suivante : contact@devisarti.fr

À défaut d'accord amiable, et sous réserve des dispositions légales impératives applicables, tout litige relatif aux présentes CGV sera soumis aux juridictions compétentes du ressort du siège social de DEVISARTI SASU.